



CROP Paul Bouvier

Centre de rééducation de l'ouïe et de la parole

Association reconnue d'utilité publique

Présentation d'actions en faveur de l'intégration socio professionnelle pour de jeunes sourds et de jeunes porteurs de troubles spécifiques du langage.

Un travail sur l'orientation, une préparation à l'intégration.

Deux concepts, auxquels nous nous référons.

L'inclusion scolaire existe, elle a été mise en place avec des outils nécessaires.

L'intégration socio professionnelle est une priorité. Nous semblons penser que si l'inclusion scolaire se développe, l'intégration socio-professionnelle ne pourra que bénéficier des acquis générés.

Or, ce n'est pas le cas et nous pouvons alors nous demander pourquoi ?

Les constats ne manquent pas.

1. **Le manque de passerelle**, de lien, de jonction entre le monde scolaire et le monde socio professionnel semble exister. Les passerelles permettent un travail sur les postures, les choix, les craintes, les compétences et capacités de chacun.
2. **La compréhension de l'environnement, ses causes, ses effets** au niveau :
 - du handicap
 - des représentations
 - de la méconnaissance du monde du travail
3. **La question de l'insertion professionnelle** est envisagée trop tardivement : nous devrions nous en préoccuper en amont.

❖ Objectif général

L'objectif est donc de travailler la question de l'**orientation** afin d'améliorer l'intégration socio professionnelle.

Nous travaillons cette question au sein d'une UEA TSL. Mais elle commence à être travaillée au sein d'une ULIS.

Le travail engagé a permis à plus d'une dizaine de jeunes d'entrer en formation professionnelle par alternance malgré un niveau scolaire faible.

Les acteurs sont : les jeunes, les familles, les entreprises, les pédagogues, les établissements. Un travail sur les représentations du handicap, permet d'accompagner le jeune et sa famille dans une trajectoire d'orientation et par la suite de formation. Nous avons pu ainsi accompagner et amener une jeune fille, dont l'avenir n'était pensé que dans des possibilités d'orientation vers un milieu protégé, à un choix personnel de secteur professionnel et à une formation en milieu ordinaire de travail par le biais de l'alternance.

Nos axes de travail vers les jeunes, leur famille et les entreprises :

- l'aide à l'acceptation du handicap ;
- l'accès à l'information ;
- l'aide à la définition d'un projet ;
- le temps nécessaire pour pouvoir faire apparaître tous les enjeux de l'orientation ;
- l'inventaire de toutes les pistes et la validation par le jeune et sa famille ;
- la mise en place des périodes de stage en entreprise.
- Un travail important sur l'autonomie dans les transports

❖ Objectifs spécifiques

a. Connaître les différentes formations professionnelles pour les jeunes et leur famille

Faire comprendre l'ensemble des dispositifs de formation disponibles sur le territoire et les territoires limitrophes. L'accès à ces informations fait prendre conscience de l'éloignement géographique des lieux de formation et de la mobilité à acquérir pour entrer en formation.

En anticipant, des journées d'immersion dans des centres de formations peuvent être organisées pour les jeunes.

b. Connaître le monde de l'entreprise, y séjourner

Pouvoir faire apparaître, les réalités du monde économique, mais aussi, leurs droits et leurs devoirs par l'intermédiaire de témoignages, de chefs d'entreprises, d'artisans, d'adultes sourds en emploi,

Mettre le jeune face aux réalités de « l'entreprise » du travail choisi mais aussi donner à l'entreprise la possibilité de côtoyer le handicap et d'être éclairée, par l'intermédiaire de stages.

c. Poursuivre la scolarité

Maintenir une présence forte dans le domaine des apprentissages scolaires est une garantie de sédimentation de connaissance, qui s'avérera utile au moment des différentes formations professionnelles. La transmission des savoirs (culturel, langagier, mathématique...) ne s'arrête certainement pas parce que l'on pense à l'insertion professionnelle même si pour certain le niveau est faible et peut faire apparaître un découragement. Ce qui peut leur être donné doit l'être. Des objectifs pédagogiques sont fixés, le dispositif peut être un outil pour les atteindre. Des préparations telles que le CFG et le brevet des collèges restent une visée incontournable.

d. Accompagner

Dans cette question cruciale, l'accompagnement est une donnée indispensable à la réussite. Même si le jeune est l'enjeu central, il doit pouvoir compter sur nos médiations (équipe du CROP). L'école, l'entreprise, le milieu familial sont autant d'univers différents et de visions différentes pour lesquels il faut créer des passerelles, pour soutenir le jeune dans les risques qu'il prend : risque de ne pas être accepté avec sa différence, de ne pas être perçu à sa juste valeur, risque de ne pas avoir le niveau, de ne pas tout comprendre, de perdre du temps, d'être en décalage, de ne pas être capable, etc.

e. Elaborer d'un projet de vie professionnelle

Pouvoir mettre en exergue les compétences, les capacités du jeune. Dans une cohérence d'actions, il faut que le jeune puisse s'approprier son parcours pour qu'il puisse devenir acteur de son projet.

Ce travail a été mis en place dans l'UEA du CROP Jean Moulin à Alès et tend à se développer quantitativement. Il a permis à plus de onze jeunes en grande difficultés d'apprentissage d'engager des formations professionnelles.

Chargé de projets d'insertion.

SANCHEZ FREDDY